



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rapport de la Commission de prospective

« Vaud 2035 »: quatre scénarios, huit enjeux majeurs

Le Conseil d'Etat a pris connaissance du rapport de fin de législature de la Commission de prospective, investie des missions prévues par la Constitution cantonale. Le rapport de la Commission, intitulé « Vaud 2035 », constituera l'un des outils qu'utilisera le Conseil d'Etat dans l'élaboration de son programme de législature 2017-2022. Il identifie quatre scénarios et huit enjeux majeurs.

Ce rapport, intitulé « Vaud 2035 », n'a pas vocation à prédire l'avenir ni à établir des priorités politiques, mais a pour but d'alimenter la réflexion des autorités cantonales. A cette fin, il identifie, d'une part, les facteurs d'influence qui auront un impact, sans que leur évolution ne puisse être considérée comme certaine. Il décrit des « possibles », explorés au travers de quatre scénarios qui mettent en évidence la multitude des combinaisons pouvant se produire et qui sont susceptibles d'influer sur l'avenir du canton. Ces scénarios sont construits sur la base d'un vaste matériel synthétisant l'état de la situation dans l'ensemble des secteurs où le Canton dispose d'une marge d'action.

Les quatre scénarios qui ont été identifiés tracent autant de portraits « possibles », mais volontairement contrastés, du canton de Vaud à l'horizon 2035.

- L'un se contente de décrire l'évolution qui pourrait être la sienne dans un environnement où les tendances actuelles se poursuivraient.
- Un autre projette le canton dans un monde marqué par de nouvelles formes de solidarité, où le numérique et la robotique permettraient des approches inédites du «vivre ensemble», sur un mode plus collaboratif.
- Un troisième scénario imagine un canton désireux de rompre avec les grandes tendances actuelles et plus enclin à vivre dans une forme d'autarcie, détaché d'influences extérieures observées avec méfiance.
- Un quatrième scénario prend le contre-pied des deux visions antérieurement

présentées et plonge le canton dans un univers voué aux technologies les plus sophistiquées, régies tant sur le plan économique que sur le plan sociétal par les impératifs du Big Data.

De ces quatre scénarios, aux contours par définition réducteurs, la Commission de prospective a déduit huit enjeux majeurs, qui se retrouveront aux fondements d'un grand nombre des futures politiques publiques du canton. Ces enjeux tournent autour des domaines du vieillissement démographique, de la croissance économique et de la compétitivité, de l'approvisionnement énergétique, du fonctionnement démocratique de la société, du territoire et de la mobilité, de la formation, du développement technologique ainsi que du contexte « identitaire » et national.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 juin 2017

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat et président de la Commission de prospective, 021 316 50 00 ; Pascal Broulis, conseiller d'Etat et vice-président de la Commission de prospective, 021 316 20 01 ; Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 30

TÉLÉCHARGEMENTS

[Rapport_commission-prospective](#)

[Rapport_commission-prospective](#)